

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 03164

Numéro SIREN : 901 280 107

Nom ou dénomination : NETHO

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2024 sous le numéro de dépôt 10554

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024/5010553 AG

N°2065 - 2023

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL NETHO
Adresse du principal établissement	49 RUE JEAN JAURES 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Activités des sièges sociaux
---------------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	------------------------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal									
Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15 %		22 182	Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 - Plus-values									
PV à long terme imposables au taux de 15 %									
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeune entreprise innovante		☐		Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐		ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W					☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Viseur conventionné	☐
N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Société	SAS TERRE D'ENTREPRENEURS LILLE 28 PLACE DE LA GARE 59800 LILLE	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

Certifié conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
NETO David GERANT 49 rue Jean Jaurès 55	227 050	2022	36 564				
		2023	39 079				

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 30/06/2023 ③		Net 30/06/2022 ④
Immobilisations incorporelles :								
- Fonds commercial	010			012				
- Autres	014	1 433		016	517	916		1 203
Immobilisations corporelles	028	1 869		030	384	1 485		1 859
Immobilisations financières (1)	040	388 750		042		388 750		375 000
(5) TOTAL I	044	392 052		048	901	391 151		378 062
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050			052				
Stocks marchandises	060			062				
Avances et acomptes versés sur commandes	064			066				
Créances clients et comptes rattachés (2)	068			070				
Autres créances (3)	072	27 758		074		27 758		25 035
Valeurs mobilières de placement	080			082				
Disponibilités	084	74 146		086		74 146		114 546
Charges constatées d'avance	092			094				
TOTAL II	096	101 904		098		101 904		139 581
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	493 956		112	901	493 055		517 643

PASSIF				30/06/2023		30/06/2022
Capital social ou individuel		120		227 050		227 050
Écarts de réévaluation		124				
Réserve légale		126		22 705		
Réserves réglementées		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	99 355		
Report à nouveau		134				
Résultat de l'exercice		136		18 855		122 060
Subventions d'investissement		137				
Provisions réglementées		140				
TOTAL I		142		367 965		349 110
Provisions pour risques et charges		154				
TOTAL II		156				
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		121 056		143 438
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166				
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169		172	4 035		25 095
Produits constatés d'avance		174				
TOTAL III		176		125 090		168 533
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180		493 055		517 643

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	13 750
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Exercice clos le 30/06/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				30/06/2023		30/06/2022	
Ventes de marchandises				209	210		
(dont export et livraisons intracommunautaires)				215	214		
Production vendue biens				217	218	144 000	130 000
Production vendue services					222		
Production stockée					224		
Production immobilisée					226		
Subventions d'exploitation reçues					230		
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	144 000		130 001
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234			
Variation de stock (marchandises)				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240			
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier [] immobilier [])				242	5 403		6 789
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE				243	244	5 942	4 921
Rémunérations du personnel				250	75 644		62 800
Charges sociales				252	32 857		27 402
Dotations aux amortissements				254	660		240
Dotations aux provisions				256			
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger				259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					262	46	
Total des charges d'exploitation (II)				264	120 553		102 153
I - Résultat d'exploitation (I - II)				270	23 448		27 848
Produits financiers				III	280		100 000
Produits exceptionnels				IV	290		
Charges financières				V	294	1 265	1 013
Charges exceptionnelles : - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)				VI	300		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)							
Impôts sur les bénéfices				VII	306	3 327	4 775
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	18 855		122 060
B - RÉSULTAT FISCAL				312	18 855	314	
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318			
Provisions non déductibles				322			
Impôts et taxes non déductibles				324	3 327		
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés				247			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC				248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)				249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
DÉDUCTIONS							
Entreprise nouvelle (44 sexies)		986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)		138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	342
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)		991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992	
ZF ANG 44 quaterdecies		345	Inv. outre mer	344			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655	Créance report en arrière du déficit	346	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643	Dédution except. (art 39 decies B)	645	
Divers, dont : Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647	Dédution except. (art 39 decies D)	648	350
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)				641	Dédution except. (art 39 decies F)	990	
Dédution except. (art 39 decies G)				649			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	22 182	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables					(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	22 182	372	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		NETHO			
I - IMMOBILISATIONS							
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale		
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations - Fonds commercial	400		402		404		
incorporelles - Autres	410	1 433	412		414		
I - Terrains	420		422		424		
m - Constructions	430		432		434		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		
o - Installations générales, agencements divers	450		452		454		
c - Matériel de transport	460	1 869	462		464		
o - Autres immobilisations corporelles	470		472		474		
Immobilisations financières	480	375 000	482	13 750	484		
TOTAL	490	378 302	492	13 750	494		
II - AMORTISSEMENTS							
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial	495		497		499		
Autres immobilisations incorporelles	500	230	502	287	504		
I - Terrains	510		512		514		
m - Constructions	520		522		524		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		
c - Matériel de transport	550	10	552	374	554		
o - Autres immobilisations corporelles	560		562		564		
TOTAL	570	240	572	660	574		
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)							
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values		
					Court terme	Long terme	
						19%	15% ou 12,8%
1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594
TOTAL					596	585	597

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI) Désignation de l'entreprise : NETHO

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700		705			
Terrains	710		715			
Constructions	720		725			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745			
Matériel de transport	750		755			
Autres immobilisations corporelles	760		765			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bi	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter				870	

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	32 857
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	32 857
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	30 567
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	196
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☒**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel :	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137	
-----------------------------	-------------------------------------	-----	--

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

N° SIREN	901280107
Dénomination de l'entreprise	NETHO
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 49 RUE JEAN JAURES
	- Code postal 59491
	- Ville VILLENEUVE D'ASCQ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	227 050

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom		NETO David			
Nom marital				% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	227 050
Naissance :	Date	02/06/1983	N° Département	59	Pays FR		
	Commune	TOURCOING					
Adresse :	N° et voie	49 rue Jean Jaurès				Pays FR	
	Code postal	59491	Commune	Villeneuve-d'Ascq			

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

N° SIREN	901280107				
Dénomination de l'entreprise	NETHO				
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES			
	- Code postal	59491			
	- Ville	VILLENEUVE D'ASCQ			

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :				3	
--	--	--	--	---	--

Forme juridique	SAS	Dénomination	6HAT		
N° SIREN (si société établie en France)	789633674		% de détention	50.00	
Adresse :	N° et voie	49 rue Jean Jaurès		Pays	FR
	Code postal	59491	Commune		

Forme juridique	SAS	Dénomination	6HAT LYON		
N° SIREN (si société établie en France)	919499749		% de détention	37.50	
Adresse :	N° et voie	20 rue Denise Jousot		Pays	FR
	Code postal	69009	Commune		

Forme juridique	SAS	Dénomination	6HAT TOULOUSE		
N° SIREN (si société établie en France)	920978111		% de détention	37.50	
Adresse :	N° et voie	14 Impasse Des Fleurs		Pays	FR
	Code postal	31860	Commune		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire ☐	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 30/06/2023

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/06/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL NETHO		
Complément de dénomination			
N° SIREN	901280107		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	49 RUE JEAN JAURES	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	59491	VILLENEUVE D'ASCQ
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6430Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/07/2022		
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/06/2023		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	30/06/2022		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 30/06/2023

Identification de la société	
Désignation de la société	NETHO
Numéro SIREN du principal établissement	901280107
Code NAF	6430Z
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	22 182
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -I du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	22 182
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -I du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -I du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	22 182

I. III - Bénéfices soumis au taux normal

(a. - c. - h. - i.)

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %

(d. - j. - k.)

NETHO

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 227 050 euros
Siège Social : 49 Rue Jean Jaures, 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
901 280 107 R.C.S LILLE METROPOLE

DECISION PRISE LE 26 DECEMBRE 2023 D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 18 855 euros.

L'Associé Unique décide l'affectation suivante :

- Au compte " Autres réserves" : 18 855 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Depuis sa création, la Société a clos un exercice. Aucune distribution n'a été réalisée au cours de ce premier exercice.

Copie certifiée conforme à l'original

La Gérance

